

FLAGY
Seine et Marne

Les Brèves

du Conseil

N°17
Février
2016

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 16h - 18h30 • Jeudi 16h - 18h • Samedi 8h30 - 10h30

EXTRAIT DES VŒUX DU MAIRE

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié s'il en est, mais aussi temps de convivialité et de rencontres.

Avant de détailler nos réalisations et nos projets, je vous souhaite une belle année 2016. Une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive. A cette occasion je vous remercie pour votre engagement à quelque niveau qu'il soit en faveur de notre belle commune.

Quitte à me répéter, mais votre présence nous est précieuse, et réconfortante. Vous m'avez certainement entendu dans les médias ou lu dans les journaux, dénoncer que nos communes rurales sont en grands dangers, qu'elles sont contraintes chaque année de réduire la voilure. Comme la plupart des autres communes Flagy subit en effet de plein fouet cette réduction des dotations financières à hauteur de 30.000 € par an.

L'année 2015 a été épouvantable, épuisante pour de très nombreux maires qui ont terminé l'année avec de gros soucis de santé et d'extrême fatigue. Oui mes chers concitoyens votre soutien nous est nécessaire.

Heureusement dans ce climat d'incertitudes, nous avons à Flagy un terreau exceptionnel d'associations et de bénévoles qui assurent avec leurs présidents des animations de qualité tout au long de l'année en contribuant ainsi au bien vivre ensemble et au rayonnement de notre village, qu'ils en soient ici largement remerciés !

Parmi celles-ci les apéros concerts qui mobilisent chaque Vendredi de Juin et Juillet une quarantaine d'hommes et de femmes, et en septembre les classiques du vendredi qui seront bien évidemment reconduits en 2016.



Je profite de cet instant pour demander à José COSSON de s'approcher afin qu'au nom de la municipalité je lui remette la médaille d'honneur de Flagy pour toutes ses années consacrées à l'animation du village et en tant que Président de la société de pêche « La Saumonée ». Encore un grand merci à José.

S'agissant des réalisations effectuées au cours de l'année 2015 nous retiendrons principalement :

- le démarrage du contrat triennal de voirie avec la réfection totale de la rue Tripier y compris l'effacement des réseaux téléphoniques, basse et haute tension.
- la reprise de l'entrée de la rue d'Episy coté Thourry-Ferrottes, ainsi que les trottoirs.

Le département a pris en charge le nouveau tapis bitumé, tandis que le marquage au sol se fera dès que nous percevrons la subvention « amende de police ».

Vous avez, je l'espère, apprécié la montée en débit jusqu'à 30 à 70 mégabits et ainsi pu naviguer et travailler efficacement sur les ordinateurs et dans le même temps bénéficier du Tri play ce qui supprime les râteaux et autres paraboles qui défigurent le paysage.

Dans le cadre de l'entretien de nos bâtiments nous avons remis en état les huisseries du café du village et repeint tous ses portes et volets. Une aire de jeux financée par la CCBG a été installée dans la cour de l'école.

Cette année, les principales réalisations concernent :

- la 2^{ème} tranche du contrat triennal avec la mise en sécurité du bas de la rue Grande (réduction de la vitesse), et la réfection des trottoirs de la rue de l'Orvanne.

- l'élaboration du PLU puisque nous sommes contraints de faire disparaître les POS actuels.

- et la mise en place de la vidéo protection financée à 80 % par la DETR.

Dans le cadre de l'obtention de la 2^{ème} fleur, la commission fleurissement aura à sa disposition des moyens supplémentaires Je la remercie pour son engagement bénévole à l'entretien des massifs et j'invite tous ceux qui sont sensibles à l'embellissement de notre village à y participer activement. D'autre part, si nos moyens financiers le permettent, nous projetons la réfection de la salle des fêtes, et la remise en état du logement de l'école, avec la création de son accès indépendant.

Comme vous pouvez le constater, malgré des perspectives incertaines, notre engagement pour le développement de notre village se maintiendra. Je compte sur le soutien actif de mes adjoints et de mes conseillers municipaux qui depuis 2 ans font preuve de disponibilité et d'efficacité. Je tiens à remercier aussi :

- notre secrétaire Catherine qui fait front malgré des tâches de plus en plus complexes, et des difficultés croissantes.
- notre agent communal
- l'équipe du CCAS qui œuvre dans la discrétion et l'efficacité,
- et Jean-Marie COURTOIS pour la mise à jour quotidienne du site internet et du panneau lumineux.

Vous savez tous que la communauté de communes du bocage gâtinais va disparaître et que la loi NOTRe nous condamne à nous marier au 1^{er} janvier 2017. Face à cette obligation nous avons décidé de privilégier la communauté de commune de Moret sur Loing, cela pour 3 raisons :

- 1° Nous avons les mêmes compétences, à savoir : économique et fiscale, culturelle, sociale, touristique, petites enfance, sports et loisirs,
- 2° Elle a une identité rurale,
- 3° Elle véhicule une image plus en phase avec le caractère historique et culturel de Flagy.



D'autre part, suite au souhait de Christian FROT de passer la main, le conseil d'administration de l'ARBG en charge du projet du Parc Naturel Régional du Gâtinais, m'a élu à l'unanimité en Juillet dernier à sa présidence. Ainsi depuis quelques semaines, je rencontre tous les maires des 78 communes qui sont dans son périmètre. Mon message est clair :

C'est notre dernière chance pour les communes rurales d'exister encore demain puisque l'interlocuteur privilégié pour un PNR c'est la commune. Je rencontrerai prochainement les décideurs des 3 régions et les directeurs des chambres consulaires des 3 départements (Seine & Marne, Yonne, Loiret) Comptez sur ma détermination pour que ce projet aboutisse.

Jacques DROUHIN
Maire de Flagy
Président de l'AMR 77



Valorisation de notre commune : un futur label « PNR du Bocage Gâtinais » ?

Connaissez-vous le Bocage Gâtinais ?

Notre commune est située au sein d'un territoire appelé le Bocage Gâtinais, délimité par les vallées de la Seine au nord, de l'Yonne à l'est, de la Cléry au sud et du Loing à l'ouest (cf carte ci-dessous).

Quel avenir pour ce territoire ?

Le Bocage Gâtinais s'est forgé son identité au fil de son histoire. Cependant, plusieurs phénomènes amènent progressivement ce territoire aux trésors mal connus à se banaliser : abandon ou altération du patrimoine bâti, déprise agricole des petites exploitations, ralentissement de la croissance économique, pression urbaine... Face à ce constat, l'outil PNR est apparu comme étant le plus adapté pour lui redonner un nouveau souffle.

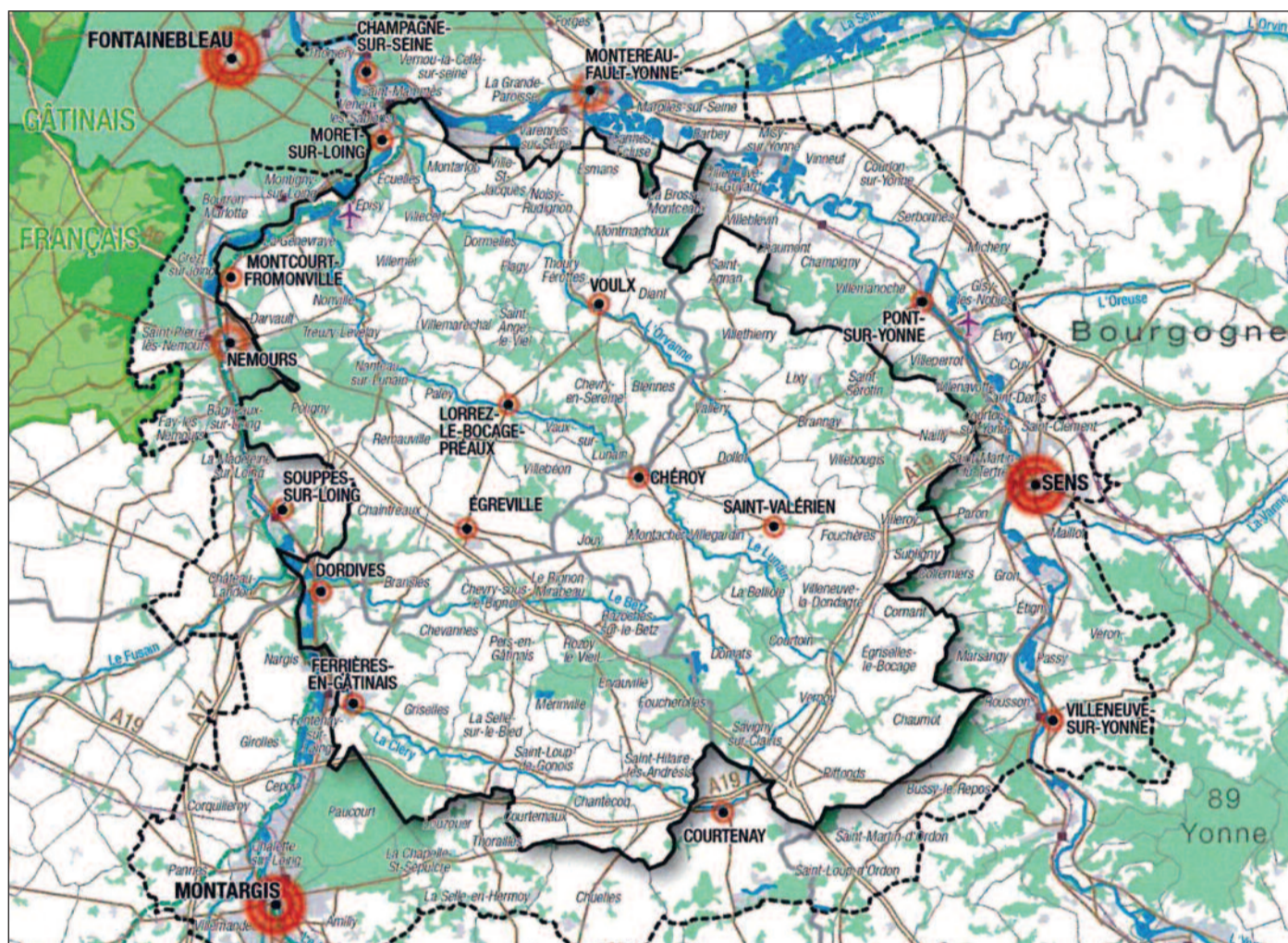
Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional (PNR) ?

Un PNR est un organisme doté de 5 missions : la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ; l'aménagement du territoire ; le développement économique et social ; l'accueil, l'éducation et l'information ; l'expérimentation. Il existe 52 PNR en France. Il ne s'ajoute pas aux collectivités (Commune, Intercommunalité...) qui gardent leurs propres compétences mais complète leurs interventions.

Le PNR pour quand et à quel coût ?

La procédure de classement, relativement longue, devrait permettre d'ici 2017 de rédiger un contrat d'objectifs, appelé Charte, établi par les communes du Bocage Gâtinais et d'engager les premières actions en faveur de notre territoire. Pour cette étape, une contribution de 0.30 à 0.45 centimes d'euros sera dédiée au PNR.

Le projet de PNR est un projet de territoire, pour une valorisation de notre commune et bien plus encore !



Le PNR du Bocage Gâtinais, c'est :

- 110 000 ha
- 78 Communes dont 35 en Seine-et-Marne, 17 dans le Loiret et 26 dans l'Yonne
- 61 000 habitants
- 3 Régions : Centre, Bourgogne-Franche-Comté, Ile-de-France
- 3 Départements : Seine-et-Marne, Loiret et Yonne

Le savez-vous ?

« Bocage » correspond aux nombreux bois, bosquets, vergers, restés après le défrichement de la forêt ; les « Gâtines » dénommaient les terres pauvres, qui caractérisaient notre région au sol moins riche que ses voisines de la Brie ou de la Beauce, mais où l'agriculture tient néanmoins une place importante.

Pour plus d'information, consulter le site www.projet-parc-bocage-gatinais.fr

2 Ouvrages que nous vous recommandons

« Flagy une châellenie royale en Gâtinais »

Claude Mayer notre historienne locale est l'auteur d'une deuxième édition. Ce livre contient une source de détails originaux sur le mode de vie de nos habitants, leurs croyances ou leurs coutumes. C'est l'histoire chronologique d'un village dans les soubresauts de la grande histoire de France. Vous pouvez vous le procurer au dépôt de presse et pain de Flagy et à la maison de la presse de Voulx.

Et le second ouvrage par notre deuxième historien local

« Montereau 12 000 ans d'histoire « De Pincevent à Surville », de 10 000 av.J.C. au début du **xx^{ème} siècle** » par Patrice PRIN. Un manuscrit inédit de 600 pages (format 16x24 cm) avec quelques 300 photographies, cartes, croquis.....en couleur.

Vous pouvez l'acquérir, notamment :

- aux Éditions du Puits Fleuri, HÉRICY, 65 € PLUS 4 € de frais de port
- à l'Espace culturel du Centre E. LECLERC, Varennes s/Seine, 65 € avec petite remise
- au domicile de l'auteur, 12, rue du Poëlon, Flagy, Tarif : proche du prix de souscription ; sans frais de port et avec dédicace personnalisée.

Mise en service à Flagy d'une borne de recharge pour véhicules électriques



Au début de cette année, une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée à Flagy, aux abords de l'église, par le Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM). L'installation de cet équipement doit permettre d'inciter les utilisateurs à investir dans l'électrique, d'autant que la répartition des bornes sur l'ensemble du département permet de limiter la distance à 20 km entre deux points de charge. A ce jour, plus de 1000 véhicules électriques, bénéficiant d'une autonomie comprise entre 100 et 150 km, sont déjà immatriculés dans notre département.

La borne installée dispose de deux points de charge. Deux véhicules peuvent ainsi se recharger simultanément sur chaque borne. Chaque point de charge dispose de deux prises permettant la recharge de l'ensemble des véhicules électriques actuellement sur le marché :

- La première est une prise domestique E/F permettant une recharge normale à 3 kVA. Un usager pourra recharger complètement son véhicule en 6 à 8 heures.

- La seconde est une prise type 2 permettant une recharge accélérée à 18 kVA. La charge complète du véhicule sera obtenue en 1h30 à 2 heures.

Pour utiliser ce service de charge, il suffira de s'inscrire sur le site Internet www.ecocharge77.fr.

Un coût de 5 euros est demandé à l'enregistrement pour obtenir le badge d'accès à la borne. Le service est prépayé à raison de 0,5 euros par charge quels que soient le temps et la puissance utilisée (le tarif est donc identique pour une charge de 20 minutes et pour une charge de 2 heures).

Gabriel Goldstein

Un peu de civisme

En effet quelques gestes simples à pratiquer au quotidien, et votre chien ne sera plus « un gêneur » pour les autres.

Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté. Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi mettre de très mauvaise humeur les promeneurs.... Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée ne devienne pas des toilettes publiques canines. Pour cela il y a une solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet.

D'autre part, nos canards sont en nette diminution, là encore nous avons surpris des chiens les tuer. Ce manque de civisme nous désespère.

Philippe DESVIGNES

Le Printemps des Poètes

Cette année se tiendra le dix-huitième Printemps des Poètes. Cette manifestation aura lieu du 5 au 20 mars 2016 sur le plan national et aura pour thème Le grand vingtième siècle. La mairie de Flagy et l'association Les mots à la Venvole y participeront du 4 au 13 mars.

Quel événement a le plus frappé votre esprit durant ce siècle passé ? Il y en a beaucoup c'est vrai, mais nous en avons tous au moins un en particulier. Alors à vos plumes, stylos ou autres, faites-nous partager en toute simplicité ce qui vous a le plus marqué.

Pas besoin d'être écrivain ou poète, tout le monde peut participer, il n'y a pas de classement, pas de jugement. Les écrits sont faits pour le plaisir de mettre en commun nos souvenirs et nos émotions.

Les textes seront exposés sur des pupitres disséminés dans le village durant la période de notre manifestation. Pour terminer en beauté poétique, une soirée lecture de textes ou de poèmes se déroulera le vendredi 11 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes de Flagy.

Merci pour votre participation.

Gérard Bousquet